
DURBAN - GAC ouvert plénière 4
Tuesday, 16 Juillet 2013 - 10:30-11:30
ICANN - Durban, Afrique du Sud

CHAIR DRYDEN: Nous vous prions de bien vouloir vous asseoir à vos places pour reprendre la séance s'il vous plaît.

Donc soyez les bienvenus encore une fois. Quelques commentaires, les personnes qui sont de ce dixième anniversaire de la ccNSO. Pour assister au cocktail avec l'administration il y aura des navettes qui nous amèneront à cette réunion de la ccNSO aussi.

Nous essayons de simplifier cela. Je vous recommande donc de profiter de ces occasions pour la socialisation et de partager la célébration de nos collègues des noms de codes de pays. Une fois dit ceci, un commentaire sur notre ordre du jour.

Comme vous le savez, notre plan est le suivant: nous voulons aborder la question des chaînes de caractères en cours pendant la séance. Mais il faut avoir un temps supplémentaire pour les consultations avec certains membres du GAC. Donc nous avons déjà notifié les noms qui sont dans la liste et cette réunion aura lieu finalement mercredi à 11h30 du matin d'après ce dont je me souviens.

De toute façon si nous pouvons poursuivre ce processus de consultation, en parler à certains collègues, avec lesquels je me suis engagée pour

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

avoir des dialogues supplémentaires. Je suis sûre que la séance de demain va avancer plus rapidement.

Cela nous permettra de savoir comment gérer la séance pour tous ceux qui s'y intéressent. Il y a certaines sensibilités, enfin, qui sont touchées lorsqu'on parle de la question de l'analyse des chaînes de caractère en cours. Le Brésil maintenant.

BRÉSIL:

Bonjour Madame la Présidente, par rapport à cette modification de l'ordre du jour que vous venez d'annoncer, et d'après ce qui nous a été notifié hier. La proposition de modification sur l'ordre du jour que nous avons reçu il y a une semaine. Nous avons basé nos déplacements sur cet ordre du jour, donc si nous pouvons reprendre ces modifications la délégation du Brésil vous sera très obligée.

CHAIR DRYDEN:

Merci le Brésil. Nous n'avons reçu aucune objection par l'intermédiaire de la liste du GAC sur cette modification mais j'ai consulté les vices-presidents à cet égard avant de modifier l'ordre du jour et comme je vous le disait cela va nous aider à disposer d'un temps supplémentaire. Je pense que nous ne sommes pas tous prêts pour un débat aujourd'hui.

Si vous êtes prêts à faire une déclaration, nous pouvons recevoir votre déclaration peut-être maintenant. Et nous pouvons ensuite aborder ces questions demain comme cela a été proposé.

BRÉSIL: Madame la Présidente, je fais ma déclaration. La déclaration est déjà faite mais je propose à la délégation de modifier cette décision.

CHAIR DRYDEN: Merci le Brésil, j'explique la raison pour laquelle nous avons proposé de tenir cette séance demain. Je crois que nous ne sommes pas prêts pour débattre de toutes les chaînes de caractères qui sont sur la liste d'attente. Il y a eu des consultations, moi j'ai fait mes consultations de mon côté et nous avons besoin d'avoir un peu plus de temps.

Cependant si vous souhaitez enfin faire une déclaration sur une chaîne qui se trouve dans la liste nous pouvons recevoir votre déclaration maintenant. Ce serait donc la manière d'essayer de résoudre le problème. Je vois le Pérou, l'Argentine et la Commission Européenne qui demandent à avoir la parole.

PÉROU: Bonjour Madame la Présidente, bonjour à tous. Nous soutenons la demande présentée par le Brésil, tous les membres du GAC ont le droit de demander une révision de la décision de la Présidence. Et cela dit avec tout notre respect, même si nous avons été consultés, notre pays s'intéresse en particulier à cette chaîne de caractères.amazon et d'autres chaînes de caractères et ce qui nous inquiète, c'est que cette modification de l'ordre du jour ne nous donne pas suffisamment de temps pour avoir une discussion approfondie sur l'intérêt principal du GAC. Donc nous soutenons la demande du Brésil mais je demande à tous les membres du GAC de réviser, de modifier cette décision de la Présidence.

CHAIR DRYDEN: Merci le Pérou, malheureusement je n'ai pas pris connaissance de vos opinions avant la séance. Cela est plus approprié pour pouvoir comprendre vos soucis, pour pouvoir travailler autrement avant de commencer notre séance plénière. Vous avez pu sentir que la consultation que l'on vous a faite n'a pas été dûment acheminée. Nous avons reçu vos soucis et nous en prenons bonne note.

ARGENTINE: Merci Madame la Présidente, l'Argentine partage les mêmes soucis du Brésil et ceux qui ont été exprimés par le Pérou. Je vous rappelle que nous avons fait une déclaration au nom de plusieurs pays de la Région sur ce qui nous inquiète et en particulier une liste de chaînes de caractères qui doivent être révisés. Et je veux vous rappeler qu'à Pékin l'ordre du jour avait été modifié et que l'on avait modifié la date pour un certain travail qu'il fallait faire et que l'on a fait jeudi.

Et il y en avait qui devaient partir ce même jour de retour chez nous et nous devons discuter de certains thèmes qui sont très importants pour notre région.

CHAIR DRYDEN: Merci, je crois comprendre que votre soucis est le suivant, que nous n'aurons pas suffisamment de temps pour discuter de ces affaires. Moi je pense que nous en aurons suffisamment et la question qui vous intéresse en particulier, nous allons l'aborder très rapidement.

Si nous pouvons en discuter en dehors de la séance, cela serait plus viable pour que vous sachiez comment nous allons gérer cela et ce à quoi vous pouvez vous attendre. Et je parle de ça pour vous assurer que toutes les consultations en aparté se sont terminées pour que cette séance puisse avancer de façon rapide.

COMMISSION EUROPEENNE: Merci Madame la Présidente, je comprends les soucis et les inquiétudes et le besoin d'avancer rapidement. Ce n'est peut-être pas le moment pour parvenir à une conclusion finale mais quelque chose dont on a aussi parlé lors de la séance d'ouverture. On a parlé de l'empathie en plus de l'efficacité et de la compétitivité.

Si les pays ont besoin de commencer un dialogue, un débat en ce moment, nous soutenons la position du Brésil pour avoir au moins une position initiale dans cette étape du débat.

CHAIR DRYDEN: Merci.

IRAN: Merci Madame la Présidente nous estimons que l'Union Européenne a consulté certains collègues, cependant comme il y a le vice-ministre du Brésil qui est ici présent nous devons respecter tous les collègues, nous devons travailler tous ensemble.

Je suggère qu'au lieu de discuter maintenant que l'on continue sur les consultations et que cet après-midi on ait l'occasion de discuter au moins sur la question de la chaîne de caractères du Brésil, tant que

Monsieur le Vice-Ministre est présent parmi nous, nous devons travailler tous de manière collective et conviviale. Il faudrait que nous trouvions donc un moment pendant cet après-midi et que nous considérions au moins la possibilité de donner la priorité à ce type d'affaires tant que les collègues du Brésil sont ici présents.

Nous ne voulons décevoir personne, parce que notre ordre du jour est vraiment très serre. Il y a des représentants qui doivent quitter le pays, donc nous donnons notre soutien à la proposition des collègues parce qu'il faut que nous tenions compte des soucis de nos collègues justement.

Voilà le premier point. Deuxième point, pour ne pas avoir à demander encore la parole. Vous avez envoyé une lettre pour présenter de façon très breve le texte de notre lettre de réponse.

CHAIR DRYDEN:

Merci l'Iran.

CHILI:

Merci Madame la Présidente, nous avons diffusé un document. Certains pays de notre région, le premier jour, lors de notre première séance où nous avons exprimé notre inquiétude, ou notre intérêt sur ce dont on allait débattre aujourd'hui. Si cela est correct pour tous nous pouvons parler de ces thèmes-là parce qu'il y a ici des pays qui ont les mêmes préoccupations ou des préoccupations concurrentes. Donc il faudrait voir dans cette séance ce qui arrive et quelle est notre position en ce moment.

CHAIR DRYDEN: Merci le Chili. Nous avons encore un certain temps avant la pause, pour ceux qui sont ici parmi nous si vous voulez faire des commentaires sur les chaînes de caractères qui sont en liste d'attente vous pouvez le faire maintenant. Je vais de toute façon conserver ce bloc, ou cet espace de l'ordre du jour de mercredi et on va utiliser ce temps qui nous est alloué pour un débat initial avec ceux qui sont ici présents pour qu'ils puissent faire leurs commentaires aujourd'hui.

BRÉSIL: Merci Madame la Présidente. Je veux remercier aussi les collègues qui ont soutenu notre proposition et je voudrais mettre l'accent sur l'importance d'effectuer la réalisation de ce débat tel que cela avait été planifié il y a quelques mois. Je propose donc de respecter la suggestion du représentant de l'Iran pour réaliser ce débat dans l'après-midi entre 2h et 2h30 de l'après-midi aujourd'hui.

CHAIR DRYDEN: Puisqu'on analyse notre ordre du jour, nous avons une séance avec la ccNSO à deux heures de l'après-midi. Si nous pouvons modifier cela, on pourrait commencer le débat à 2h30 ou pas comme vous l'avez proposé. Nous avons le temps maintenant, si vous voulez faire des commentaires comme je vous l'ai dit tout à l'heure, si vous voulez faire des commentaires avant la pause déjeuner. L'Inde maintenant.

INDE:

Merci Madame la Présidente. Si vous me le permettez je vais me présenter, c'est ma première intervention pour le GAC. Je m'appelle Ajay Kumar, je suis le représentant du gouvernement de l'Inde. Je demande à la plénière du GAC de bien vouloir considérer la demande de l'Inde quand à deux chaînes de caractères. Ces deux chaînes ont fait l'objet d'alertes précoces, nous avons participé aussi à un processus de dialogue et d'interaction avec l'ICANN par rapport à ces chaînes ainsi qu'avec les candidats.

Pendant que ces discussions se déroulaient, nous avons cru que nous allions pouvoir trouver une solution mais à un moment donné, nous nous sommes retrouvés à un point mort parce que nous pensions que nous n'allions pas pouvoir nous mettre d'accord. Nous savons que nous avons dépassé la date butoir mais notre demande est que ces deux chaînes, l'une d'elle c'est.indians qui est vraisemblable à la ccTLD pour india et l'autre c'est.ram qui représente une divinité indienne, la plus importante de l'Inde.

Les deux représentent des préoccupations importantes pour le pays, ces chaînes ont été analysées par le gouvernement, par plusieurs parties prenantes et les différents ministères du gouvernement et nous avons pris note du fait que nous aurons beaucoup de difficultés pour tomber d'accord par rapport à ces gTLD.

Nous savons que nous avons dépassé la date butoir indiquée par le GAC. Nous reconnaissons le travail que le GAC a effectué mais notre idée est la suivante, si nous ignorons les objections qui nous ont été présentées jusqu'ici, nous nous retrouverons dans une situation qui devra être

resolue, surtout si l'on tient compte du grand nombre de personnes qui expriment leurs inquiétudes par rapport à ces demandes.

Il se peut que le GAC puisse délibérer et trouver une solution à apporter à ces objections. Nous ne pouvons pas suivre une procédure qui débouche sur un problème. Le processus du GAC pendant ces derniers mois a consisté à essayer de trouver un processus pour que les nouveaux gTLD avancent de manière uniforme et qu'ils abordent les préoccupations authentiques des gouvernements.

Malgré les efforts, malgré les interactions établies à différents moments avec les candidats nous n'avons pas pu trouver de solutions. Etant donné le domaine et l'ampleur du problème et les personnes qui ont été trouvées au plus haut niveau du gouvernement nous demandons au GAC de tenir compte de cette question pour son analyse ainsi qu'avec les 14 chaînes qui ont été incluses dans la liste brève du communiqué de Pékin.

CHAIR DRYDEN:

Merci l'Inde.

IRAN:

Mes chers collègues ainsi que les membres du GAC. Je pense que par suite d'une contrainte de temps, je pense que nous devrions discuter sur le domaine.amazon plus tard, c'est un cas exceptionnel pour le Brésil parce que cela ne peut pas se faire demain. Mais si tous les collègues sont d'accord, nous pourrions peut-être limiter le débat à cette seule chaîne.

CHAIR DRYDEN: Merci l'Iran, est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou d'autres débats, ou d'autres réflexions sur les gouvernements intéressés à ces chaînes de caractères qui sont sur la liste d'attente? Bien sûr le Brésil et d'autres voudront faire des commentaires spécifiques sur amazon. Je voudrais que cette proposition soit discutée maintenant pour une simple question de disponibilité de temps.

PÉROU: Merci Madame la Présidente. Nous estimons que grâce à la collaboration du collègue de l'Iran nous pouvons commencer le débat sur le domaine amazon. Je vous demande donc l'autorisation pour vous rappeler que nous avons déjà distribué une déclaration ou l'on indique la position non seulement de deux pays mais de toute la région sur ce thème. Si vous nous le permettez, je voudrais demander à nos collègues de bien vouloir faire la première présentation, et ensuite, nous allons compléter ce qu'ils auront pu dire.

CHAIR DRYDEN: Merci le Pérou, le Brésil demande à avoir la parole.

BRÉSIL: Merci Madame la Présidente. En premier lieu, je voudrais remercier le GAC et la Présidence d'avoir accepté notre demande pour commencer ce débat aujourd'hui pour profiter de la présence de notre vice-ministre parmi nous.

Sa présence parmi nous souligne le soucis de la société Brésilienne pour la candidature pour le registre.amazon. Comme vous le savez il y a eu un débat approfondi et très positif au sein du Parlement Brésilien. Nos représentants au Parlement ont exprimé leur soucis parce qu'il y a un risque si l'on permet l'enregistrement de ce nom de domaine qui a une implication régionale, culturelle, traditionnelle, géographique.

Ceci porte atteinte aussi à d'autres pays de la région: le Pérou, le Venezuela, la Colombie, le Surinam. Ils font tous partie de l'organisation du traité de l'Amazonie et ils ont tous émis une déclaration, un document lié à la candidature de.amazon ou l'on exprime aussi le soucis qui est provoqué par l'enregistrement de ce nom qui est tellement important pour la société Brésilienne.

Ensuite nous avons eu une réunion au sein de la LAC où les pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes étaient présents. Cela a eu lieu au mois de Mai, tous les pays ont soutenu la position du Brésil et les pays de la région d'Amazonie ont exigé aux membres du GAC d'envoyer l'avis au conseil d'administration pour rejeter cet enregistrement pour les mêmes motifs.

Comme vous le savez l'Amazonie au Brésil occupe 50% de notre territoire, il y a plus de 30 millions de personnes qui habitent dans cette région du Brésil. Il y a là l'un des bio-systèmes les plus importants du monde, c'est une source extraordinaire de flore et de faune et ce soucis est partagé par tous les pays de la région amazonienne.

Mis à part les pays de l'Amazonie, les pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes, nous croyons tous qu'il s'agit d'une réaction vraiment significative contre cet enregistrement de.amazon et il y a une

déclaration qui a été émise par le comité de direction de l'Internet Brésilien qui établit une plateforme commune qui fait allusion à la Politique pour l'Internet du Brésil.

La réaction de la société civile a été extraordinaire, elle est en train de rédiger un document qui sera signé par des milliers de personnes et qui sera envoyé au conseil d'administration de l'ICANN pour preuve de la réaction qui a été soulevée par la présentation de cette candidature. En un certain sens, nous avons respecté la condition présentée dans le communiqué de Pékin, je voudrais lire le texte que nous avons approuvé, je vous demande. Pardon, que vous avez adopté parce que je n'étais pas là à Pékin il y a quatre mois.

Dans ce texte il est indiqué que le GAC, son conseil d'administration, que dans les cas où il y a une communauté clairement affectée par une candidature et un nom de domaine en conflit, exprime son opinion clairement et que cette opinion soit prise en compte avec toutes les informations pertinentes. Samedi ou Dimanche le Pérou, l'Argentine, le Chili et l'Uruguay ont envoyé une lettre au GAC où ils expliquaient toutes ces réactions de la part de la société Brésilienne, de la société du Pérou, du congrès du Brésil, du comité de direction d'Internet et c'est pourquoi nous souhaiterions demander aux membres du GAC encore une fois de soutenir cet avis émis par le GAC au conseil d'administration dans les mêmes conditions qu'il a été approuvé en ce qui concerne le.africa lors de la réunion de Pékin.

En outre nous considérons que les principes approuvés en 2007 par le GAC vont dans le sens de notre demande. Nous avons eu des discussions très intéressantes avec Amazon.inc, nous comprenons très

bien quel est leur business plan, nous avons eu au moins trois réunions avec eux, à trois différentes reprises. Des réunions qui ont eu lieu en toute bonne foi, de la part des deux parties.

On pense que les deux parties agissent de bonne foi, on comprend très bien quel est le business plan de cette société, on sait qu'ils souhaitent faire un bon travail mais pour une question de principe nous ne pouvons pas accepter cet enregistrement, nous leur avons exprimé notre position très clairement, aux représentants de la société de façon très polie et très sincèrement.

C'est pourquoi je souhaiterais demander au vice-ministre de compléter ces remarques préliminaires et je vous demande encore une fois de renforcer, de soutenir cette demande du Brésil et je demande aux membres du GAC d'approuver le refus de l'enregistrement de amazon par une société privée et cela au nom des intérêts publics. Si la Présidente me le permet je demanderais au vice-ministre de prendre la parole.

VICE-MINISTRE DU BRESIL:

Merci à tous d'avoir soutenu notre demande, j'aimerais ajouter deux commentaires à l'intervention faite par mon collègue. Tout d'abord cette chaîne de caractères amazon affecte un grand nombre de communautés de la région Amazonienne. Une région qui couvre 8 pays différents de l'Amérique Latine, j'aimerais vous rappeler ce qui a été dit dans le discours d'ouverture fait par le représentant de l'Union Africaine. Ce représentant a parlé de l'importance de protéger les noms culturels et géographiques sur Internet. C'est pour cette raison que j'aimerais

demander aux membres du GAC de soutenir le rejet de l'enregistrement de.amazon.

CHAIR DRYDEN:

Merci le Brésil, je vois le Pérou qui demande la parole.

PÉROU:

Merci Présidente. Si vous me le permettez j'aimerais mettre l'accent sur trois ou quatre aspects que nous considérons clefs pour bien comprendre notre demande. Du point de vue juridique, nous croyons que nous avons des fondements juridiques basés sur les statuts de l'ICANN. Dans des avis précédents émis par le GAC et des fondements aussi qui se trouvent dans le guide de candidature du GAC. Notre demande est donc bien argumentée, bien fondée du point de vue juridique. Voilà mon premier commentaire.

Ma deuxième remarque concerne le fait qu'il s'agit d'un nom géographique et il n'y a aucun doute en cela. Amazon en Anglais correspond à quatre départements des pays Amazoniens. Il s'agit pour ceux qui ne connaissent pas nos divisions politiques, un département correspond à la deuxième division administrative au sein de nos pays. Ca correspond à un territoire plus large qu'une province et cela s'applique au Venezuela, au Pérou et au Brésil. En espagnol le terme amazonien, amazone correspond à des villes et en Anglais amazon correspond également à une ville en Guyane.

Le numéro a trois chiffres qui a été alloué, c'est 3166-2 et là aussi il n'y a aucun doute qu'il s'agit d'un nom géographique. Ma troisième remarque concerne le fait que nous parlons ici d'une question qui porte,

qui concerne l'intérêt public et c'est pour cela que l'on soulève cette question car il y a plusieurs populations qui en sont affectées.

Je veux mettre l'accent sur le fait que de façon unanime tous les pays de l'Amazonie et toutes les provinces de la région Amazonienne ainsi que tous les départements et les gouvernements de cette région ont exprimé par écrit leur refus à l'enregistrement de amazon.

C'est pourquoi il s'agit d'une demande unanime, et cette inquiétude de la communauté fait l'objet d'un consensus au sens de la communauté. Voilà les trois remarques que je voulais présenter et bien entendu je répondrais avec plaisir à toute question que les membres du GAC pourraient avoir.

CHAIR DRYDEN:

Merci le Pérou, y-a-t'il d'autres demandes d'intervention. A la fin de la table c'est l'Afrique du Sud? L'Afrique du Sud.

AFRIQUE DU SUD:

J'aimerais dire que nous soutenons les déclarations du Brésil et du Pérou. Nous avons également des inquiétudes vis-a-vis de l'enregistrement de ces noms d'indicateurs géographiques et culturels et qui sont très liés aux communautés.

CHAIR DRYDEN:

Le Gabon. C'est ça, vous avez demandé la parole?

GABON: [Spanish...] avec les gouvernements ou les communautés concernées n'a été obtenu.

CHAIR DRYDEN: Merci le Gabon, j'ai le Sri Lanka.

SRI LANKA: Merci Présidente. Je vais être très bref. Je crois que on a assisté ici à des discussions, on a entendu un ministre du Brésil et je veux dire par la que cette question a inquieté le gouvernement Brésilien au plus haut niveau. Nous voulons donc exprimer notre soutien à ce qui a été dit par les collègues du Brésil au cours de cette séance. Merci.

CHAIR DRYDEN: Merci le Sri Lanka. J'ai Trinité-et-Tobago et puis la Russie.

TRINITE-ET-TOBAGO: Merci. Le gouvernement de Trinité-Et-Tobago soutient la position du gouvernement Brésilien par rapport à amazon.

CHAIR DRYDEN: Merci, la Russie.

RUSSIE: Merci Présidente. Je vais parler en russe donc je vous prie d'utiliser les écouteurs.

La délégation Russe souhaiterait exprimer son ferme soutien, aux déclarations de nos collègues du Brésil et du Pérou. Nous partageons ces inquiétudes liées à l'utilisation de termes géographiques, à l'enregistrement de noms géographiques par des sociétés privées. Et nous considérons également que le point de vue des gouvernements doit être pris en compte dans ce type de cas. Merci de votre attention.

CHAIR DRYDEN: L'Uruguay.

URUGUAY: Je vais être très bref, je souhaite parler en tant que Président de la Conférence Ministerielle des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes et à ce titre je souhaite exprimer le soutien par rapport à ce qui a été dit en ce qui concerne patagonia et amazon. Et voilà ce qu'on voulait dire, on voulait exprimer notre soutien.

CHAIR DRYDEN: Merci l'Uruguay, Ouganda.

OUGANDA: Merci Madame la Présidente, nous voulions exprimer notre soutien aux déclarations faites par le Brésil et par les pays affectés par le domaine amazon et nous voudrions vous demander Madame la Présidente.

Une grande partie des pays traverse des processus semblables avec des chaînes de caractères qui peuvent poser les mêmes inquiétudes, on doit

toujours venir ici pour faire des déclarations comme celles-ci ou bien y aura-t-il un moyen plus général pour protéger ces chaînes de caractères ou pour nous protéger par rapport à ces chaînes de caractères que nous considérons sensibles.

Je ne participe pas régulièrement à ces réunions mais je suis toujours les délibérations du GAC. Et je vois que l'avis émis par le GAC pourrait être suffisant pour fournir cette protection. Mais j'aimerais vous demander si vous sentez qu'il pourrait y avoir une procédure ou s'il faut toujours venir ici pour pouvoir discuter de ces questions.

CHAIR DRYDEN:

Merci Ouganda. J'ai l'Australie.

AUSTRALIE:

Merci Présidente et merci à nos collègues qui ont exprimé leur opinion sur ce point aussi important et aussi sensible qui doit certainement être soumis à la considération du GAC. Je voudrais revenir à ce qui a été dit par mon collègue de l'Ouganda et le remercier d'avoir soulevé cette question par rapport à une procédure. Un grand nombre d'entre nous a formulé des suggestions à la liste du GAC par rapport à cette question.

Tout d'abord j'aimerais préciser que le gouvernement Australien soutient les pays qui défendent leurs intérêts nationaux.

L'Australie a participé au GAC et on sait qu'il y a un avis suffisant du GAC par rapport à cette question. La situation à laquelle nous sommes confrontés est telle qu'il y a des gouvernements qui considèrent qu'il y a des noms géographiques qui ne figurent pas sur la liste de l'ICANN et

qui pourraient être considérés dans le cadre de l'ICANN dans le guide de candidature et c'est pour cela qu'on est ici en train de discuter cela.

Il y aurait une lacune entre le cadre des politiques de l'ICANN et les procédures de l'ICANN. Alors nous avons essayé de faire des propositions pour justement combler ces lacunes. Il y a beaucoup de candidatures dans la série actuelle qui sont considérées comme des noms géographiques par les gouvernements et qui revêtent dans ce sens une signification très importante.

Les discussions ont eu lieu au niveau du GAC mais du point de vue du cadre des politiques de l'ICANN il manque quelque chose. Il n'y a pas une procédure en vertu de laquelle les candidats et les gouvernements puissent présenter leurs opinions, il n'y a pas de critère pour arriver à une résolution, etc.

Le gouvernement Australien donc, même si nous ne nous engageons pas par rapport à ces candidatures, nous suggérons au GAC que l'ICANN établisse une procédure, un processus pour pouvoir aborder ce type de questions dans cette série et dans les autres séries. Je suppose qu'un grand nombre de candidats dans cette série et dans d'autres séries comprennent bien quels sont les intérêts des gouvernements. Et je crois qu'il faudrait recommander à l'ICANN de mettre en place un processus qui permette de reconsidérer la question des noms géographiques de telle sorte que l'on puisse aboutir à un processus bien défini pour pouvoir avancer.

CHAIR DRYDEN:

Merci l'Australie, l'Argentine.

ARGENTINE:

Merci Présidente. Merci de votre commentaire. Notre délégation a eu une réunion qui a été très constructive et nous avons répondu à cette proposition. Je voudrais mettre l'accent sur un point qui figure sur le guide de candidature, un paragraphe dont on devrait tenir compte, et qui devrait être pris en compte par les sociétés.

Le guide par rapport aux noms géographiques dit: s'il y avait un doute, c'est dans l'intérêt du candidat de consulter les gouvernements et les autorités publiques pertinentes et obtenir leur soutien ou leur non-objection avant de présenter leur candidature afin de résoudre des ambiguïtés, éviter des conflits par rapport à des chaînes de caractères.

L'Argentine considère donc que si ce paragraphe était renforcé, si l'on mettait l'accent et si l'on rendait ce point obligatoire, ces problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui n'auraient pas raison d'être. Si l'on avait pu se mettre d'accord avec la société avant, on ne serait pas arrivés à la situation dans laquelle nous sommes maintenant.

La société dans ce cas a continué avec sa candidature, donc le guide de candidature devrait envisager cette possibilité, et même si elle l'a fait cela n'a pas été respecté par les candidats. Le GAC devrait donc mettre l'accent sur ce point, je pense que tout ce qui est écrit a été écrit en 2007 alors que beaucoup d'entre nous n'appartenions pas encore au GAC.

Les principes du GAC pour les nouveaux gTLD sont venus plus tard et c'est là où nous avons exprimé toutes nos idées.

CHAIR DRYDEN:

Merci l'Argentine, j'ai le Brésil et le Portugal.

BRÉSIL:

Merci Présidente. J'ai trois remarques très brèves. En ce qui concerne ce que Peter a dit, je suis d'accord, je pense que nous devrions essayer de combler cette lacune mais je pense que comme la représentante de l'Argentine l'a bien dit cette lacune n'est pas si grave. La négociation, l'obligation de négocier avant de présenter la candidature est liée aux candidats.

C'est eux qui doivent, eux qui peuvent présenter leurs difficultés. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas combler cette lacune, je pense qu'il serait très utile de pouvoir combler cette lacune. En ce qui concerne les propos des représentants de l'Ouganda. Oui je pense qu'il est nécessaire de participer à ces réunions parce que la liste n'est pas exhaustive.

Par exemple maintenant nous avons amazon mais dans l'avenir il se peut qu'on puisse avoir sahara ou nil, danube. Je ne sais pas si ces noms ont fait l'objet de candidatures et je ne sais pas si ces noms se trouvent sur notre liste mais cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas importants pour les pays concernés.

Il est vrai qu'il y a une lacune mais il est vrai également que la procédure est un petit peu différente. Mais il est vrai aussi que la liste n'est pas complète. Et pour clore mon commentaire, je souhaiterais dire qu'il est possible que certains noms géographiques faisant l'objet de candidatures puissent faire l'objet de négociations. Nous connaissons des cas où un nom de ville ou le nom d'un Etat ou d'une province a fait

l'objet d'une demande d'enregistrement et nous savons que dans certains cas les gouvernements négocient avec les sociétés concernées par cet enregistrement. Et c'est bien.

Mais pour le cas de.amazon cela n'a pas été le cas, cela n'a pas été possible. Et il existe la possibilité que certains enregistrements de noms géographiques puissent être négociés. Et dans ces cas il n'y a pas de risque. Mais dans le cas spécifique et je suis sûr qu'il y en aura d'autres,.africa en a été un dans le passé. Mais pour ce qui nous concerne, pour le cas de.amazon cela n'a pas pu être négocié.

CHAIR DRYDEN:

Merci le Brésil, j'ai le Portugal et puis le Pérou.

PORTUGAL:

Merci, je pense qu'il s'agit d'une question grave, celle dont on débat aujourd'hui et j'aimerais me faire l'écho des commentaires qui ont été fait au nom du gouvernement du Portugal j'aimerais soutenir les commentaires de l'Argentine et de l'Australie.

PÉROU:

Merci, j'aimerais soutenir la proposition pour que l'on travaille sur d'éventuelles lacunes dans les listes ou dans les critères de noms géographiques qui ne figurent pas sur la liste de l'ICANN. Cependant pour ce cas je voudrais mettre l'accent sur la différence qui existe par rapport à.amazon et nous focaliser sur ce cas en particulier. Pour le cas de.amazon il n'y a pas d'ambiguïtés, pour la société qui s'est portée

candidate il est très clair, ils savaient avant de présenter leur candidature qu'il y avait une région très large partagée par plusieurs pays. Ils savaient qu'il s'agissait d'un nom géographique. Cela était connu par la société dès le début, il n'y a aucun doute qu'il s'agissait d'un nom géographique et il n'y a eu aucun doute non plus qu'il s'agissait d'un nom codifié qui possède déjà ce code à trois chiffres.

Nous sommes prêts à collaborer dans ce processus, pour identifier des critères nouveaux ou des critères plus clairs qui puissent fonctionner pour d'autres cas. Mais nous croyons que cela devrait être réalisé séparément. En fait il existe la nécessité d'adapter la situation pour les noms de domaines qui ont trait au patrimoine national des pays, qui font référence à des situations culturelles ou historiques.

Nous sommes surpris de voir qu'il y a eu une recherche préalable de marques pendant la période de pré-enregistrement mais il n'y a pas de liste, ou il n'y a pas de mécanisme de recherche de noms géographiques et c'est sur cela que nous devons travailler mais encore une fois ce n'est pas le cas de amazon je répète. La société dès le début savait qu'il s'agissait d'une région partagée par plusieurs gouvernements, une région très vaste.

CHAIR DRYDEN:

Merci le Pérou, le Chili.

CHILI:

Nous soutenons depuis le début de la réunion la déclaration qui a été faite et nos inquiétudes rejoignent celles qui ont été exprimées par rapport à d'autres candidatures car cela peut être appliqué à d'autres

pays. Nous reconnaissons qu'il y a des procédures, et il y a des dispositions qui existent et qui sont en vigueur dans le guide de candidature et dans les statuts. Même si des précisions peuvent être apportées on peut définir des critères pour des nouveaux cas sans doute. Il y a des données qui ont accompagné ce type de cas similaires, qui sont dans la même situation. Il y a des cas similaires donc où les candidats ont eu des négociations avec les gouvernements et qui n'ont pas abouti à des résultats positifs.

CHAIR DRYDEN:

Merci j'ai l'Afrique du Sud et puis l'Iran.

AFRIQUE DU SUD:

Merci Présidente. Pendant la réunion de Pékin il y a eu une seule voix en désaccord par rapport à l'avis du GAC refusant la candidature de.amazon. Dans les principes du GAC par rapport aux noms géographiques, on dit que si l'on est candidat à un nom géographique il faut avoir le soutien du gouvernement et cela n'a pas été le cas. Il faut également savoir que Amazon est une marque commerciale déposée, pour moi la question fondamentale est de savoir qu'est-ce qui était là en premier: la région ou la marque? La région c'est l'Amazonie, alors sachant cela je pense que pour le GAC la tâche n'est pas difficile. Notre tâche consiste à dire que nous devons refuser la candidature de.amazon et en outre il nous faut prendre une décision au cours de cette réunion. Nous ne pouvons pas reporter cette décision à la réunion d'Argentine car il serait peut-être trop tard.

Le GAC doit donc travailler et faire les choses correctement parce qu'on est là pour représenter les gouvernements et les politiques publiques et c'est pour ça que notre avis est un avis en matière de politique publique.

CHAIR DRYDEN: Merci l'Afrique du Sud, l'Iran.

IRAN: Sur le point spécifique d'Amazon, pour la seule raison que notre honorable collègue, Vice-Ministre du Brésil n'est pas disponible demain. Il faut limiter la discussion à Amazon, ne pas généraliser la situation, ne pas demander une critique, un critère général pour toutes les choses. C'est très difficile, nous avons besoin de débattre, nous avons besoin de discuter, il ne faut pas nous dépêcher d'avoir quelque chose qui causera pour nous des difficultés à l'avenir.

C'est la raison pour laquelle Madame la Présidente je vous demande respectueusement, s'il vous plait, limitez la discussion sur Amazon, faites ce qui est possible, c'est dans la discussion d'avant, et pour les critères généraux il faut que nous discutions. Il y a des cas spécifiques, il faut aussi appliquer comme dans toutes les conventions internationales, dans tous les cas au cas par cas, ne pas généraliser, ne pas créer quelque chose qui nous empêche à l'avenir de discuter et prendre la décision. C'est ma demande spécifique à vous Madame la Présidente.

CHAIR DRYDEN: Merci l'Iran, je pense qu'il y a une demande de la Chine et du Népal. La Chine s'il vous plaît.

CHINA: Je voudrais dire que la Chine soutient la déclaration du Brésil et de l'Argentine.

CHAIR DRYDEN: Merci la Chine, le Népal.

NEPAL: Merci Présidente, je voudrais faire un commentaire par rapport à ce qui a été dit par l'Afrique du Sud. L'entreprise Amazon a peut-être obtenu son nom à partir de la région, je me souviens à Pékin que la délégation du Brésil nous a lu la déclaration du site Web Amazon confirmant que en fait ils avaient basé, ils s'étaient inspiré pour choisir leur nom de cette région.

CHAIR DRYDEN: Merci le Népal, j'ai la Thaïlande.

THAÏLANDE: Merci Présidente. Je souhaiterais me faire l'écho de ce qui a été dit par les délégations qui m'ont précédé pour soutenir la déclaration du Brésil. Quand on parle des noms géographiques, l'ICANN suit une autre procédure qui fait référence à une connaissance large des noms géographiques des Nations Unies qui sont reconnus et qui normalisent les territoires et les pays.

Comment le processus est défini à long terme? Il y a un processus disponible qui est suffisant et qui inclut les détails sur la façon dont eux définissent les noms des pays.

CHAIR DRYDEN: Merci la Thaïlande, en ce moment nous allons faire une pause.

IRAN: Il y a de nombreux pays différents, peut-être c'est un bon moment de conclure, si vous avez la même impression que la situation qui est sur la table.

CHAIR DRYDEN: Merci l'Iran, je crois qu'en ce moment nous pouvons faire un résumé préliminaire. L'échange a été très positif à mon avis, nous avons réussi à faire un aperçu des principales questions liées à ces noms de domaine et je crois que nous avons avancé dans les précisions concernant les préoccupations soulevées par les chaînes de caractères mentionnées.

Il faudrait donc peut-être que le GAC reconnaisse aussi dans les réunions que à part l'analyse des chaînes de caractères en liste d'attente il faudrait que nous reconnaissons aussi qu'il y a des cas où il peut y avoir des défaillances ou des lacunes ou des considérations additionnelles à réaliser et c'est ce que nous devons indiquer au conseil d'administration lorsque nous aurons rédigé notre communiqué.

Je suggère maintenant de faire la pause du Déjeuner. Nous savons qu'il y a une séance demain ou nous allons analyser toutes les chaînes de caractères et comme je vous le disait je pense que les échanges ont été

vraiment très utiles. Je suis heureuse que ce débat ait eu lieu, j'ai le Brésil, le Pérou et l'Iran qui demandent à avoir la parole.

BRÉSIL: Madame la Présidente, je pense que nous avons pu écouter les opinions et les positions des pays ici présents qui ont exprimé très clairement leur soutien à la demande du Brésil pour rejeter l'enregistrement de.amazon. Je ne vois pas de raison pour reporter cette décision à demain parce que nous avons écouté aujourd'hui ici toutes les opinions donc je vous demande de reconsidérer ce point.

CHAIR DRYDEN: Merci le Brésil, donc sur la base des demandes qui ont été faites le Pérou va parler.

PÉROU: Je risque d'être un peu trop prévisible Madame la Présidente.

CHAIR DRYDEN: Je crois que nous pouvons prendre notre décision mais ce que je propose c'est que nous finissions maintenant notre débat sur la question de.amazon et que nous finissions ensuite notre séance. Il y a des objections au consensus du GAC par rapport à la candidature de.amazon? Puisqu'on sait qu'il y a des équivalents IDN, je demande.

Y a-t-il une objection à cette objection du consensus du GAC pour la candidature de.amazon? Bien je vois qu'il n'y en a pas donc est-ce que notre délégué voudrait faire des commentaires sur la chaîne.amazon?

Bien personne, donc nous avons pris notre décision, nous allons faire une pause pour le déjeuner et nous allons revenir à deux heures pile.